



Connaître - Protéger - Restaurer - Valoriser - Informer - Sensibiliser



AAPPMA des Monédières

*Bilan d'activités de l'association
pour l'année 2016*

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

www.pechemonedieres.fr – peche.monedieres@gmail.com



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE **"La Truite des Monédières"**

PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

- **Nom de l'association** : « *La Truite des Monédières* »
- **Siège social** : Mairie 19800 CORREZE
- **Date de création** : 16/01/2013
- **Territoire de Gestion** :
 - Tout le bassin versant de la Corrèze en amont de l'usine hydroélectrique de Bar
 - La Montane et ses affluents en amont des cascades de Gimel
 - La Douyge et la Menaude.

La carte détaillée est présentée sur la page suivante

- **Communes concernées** :
 - BAR
 - BEAUMONT
 - BONNEFOND
 - CHAUMEIL
 - CORREZE
 - EYREIN
 - GIMEL LES CASCADES
 - GOURDON-MURAT
 - GRANSAIGNE
 - MEYRIGNAC L'EGLISE
 - ORLIAC DE BAR
 - PRADINES
 - SAINT-AUGUSTIN
 - SAINT-PRIEST DE GIMEL
 - SAINT-YRIEIX LE DEJALAT
 - SARRAN
 - VITRAC SUR MONTANE

- **Conseil d'administration** :

La liste détaillée est présentée sur les pages suivantes.

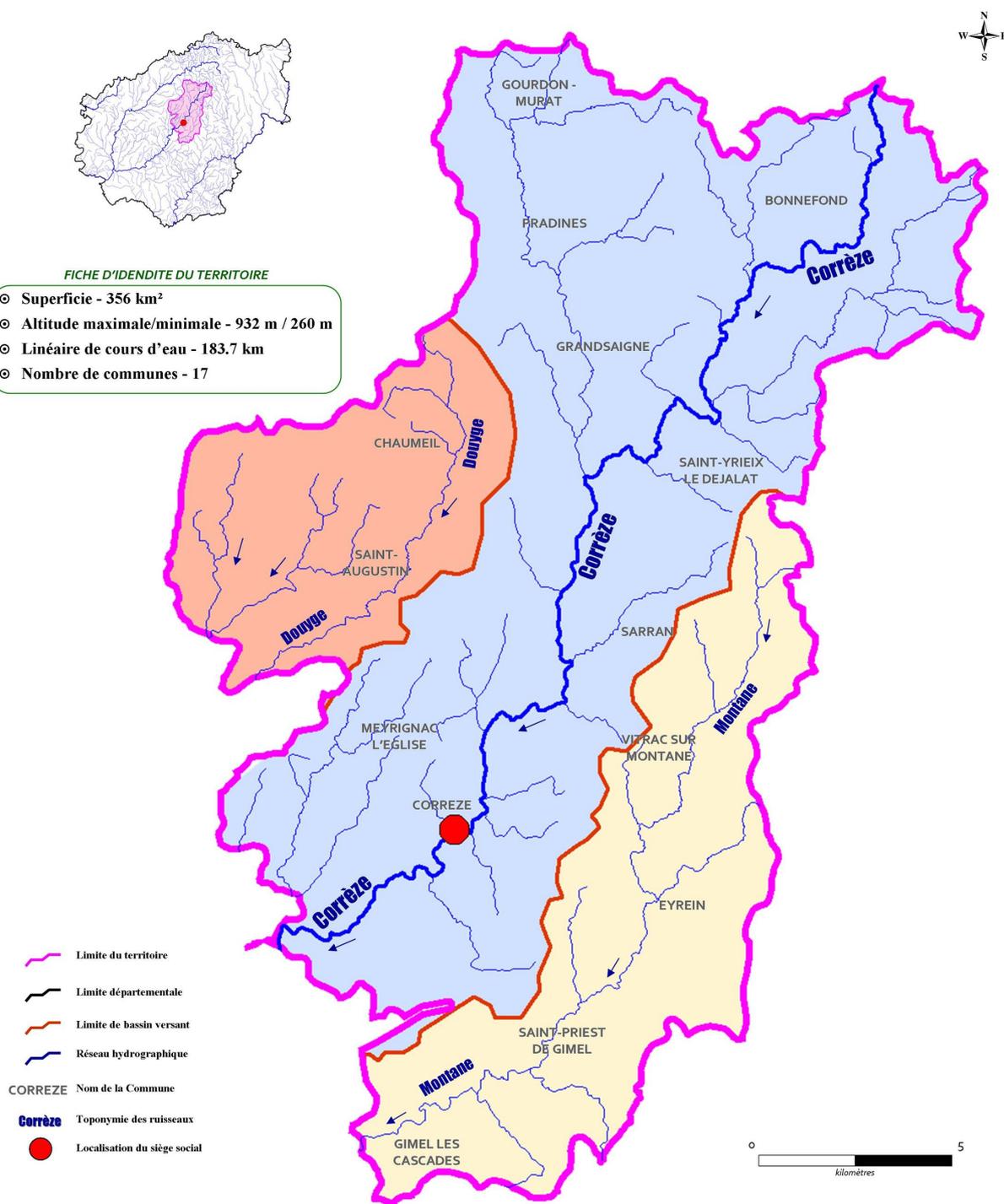


Carte du territoire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

- ⊙ Superficie - 356 km²
- ⊙ Altitude maximale/minimale - 932 m / 260 m
- ⊙ Linéaire de cours d'eau - 183,7 km
- ⊙ Nombre de communes - 17



La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappma.correze;jimdo.com>



Conseil d'administration de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"

Président



Marc BOUVARD
6, rue de Ribière Soubrane
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT
07.82.44.19.52
bouvard.marc@gmail.com

Vice-Président



Mathieu CASADO
Le Chazalnoël
19300 GRANDSAIGNE
05.55.93.38.70

Trésorier



Bernard CHABRIER
7 rue du Pracot
19800 EYREIN
06.70.56.24.71
chabrierie.bernard@neuf.fr

Secrétaire



Stéphane PETITJEAN
4, route du Puy
19800 SARRAN
06.82.49.43.12
petitjean_ste@yahoo.fr

Trésorier - adjoint



Emmanuel MICHEL
Maison Noble - Le Bourg
19800 GIMEL
06.87.87.71.35
manupecheurcorrezien@gmail.com
emmanuel.michel@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaire - adjoint



Josiane BOUVARD
6, rue de Ribière Soubrane
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT
06.37.24.42.13
josiane19300@live.fr



Administrateur



Christian BRUGNEAUX
Boussac
19390 ORLIAC DE BAR
05.55.21.37.66

Administrateur



Pierre CHARTIER
Le Bourg - Rue Robert Monédières
19390 CHAUMEIL
05.55.26.20.03

Administrateur



Jean-Marc DUFOUT
Lacombe
19100 BRIVE LA GAILLARDE
06.78.00.68.41
jmdufourt@orange.fr

Administrateur



Sylvie FERREIRA DE ALMEIDA
Avenue de la gare
19800 CORREZE
06.14.39.92.98
guivie19@orange.fr

Administrateur



Roland LAURENT
6, rue des Genêts
19300 EGLETONS
06.86.20.74.42
roland.laurent0784@orange.fr

Administrateur



Christian MARAVAL
32, avenue Jouhandeau
19360 MALEMORT
06.82.11.76.28
maraval.christian@orange.fr

Administrateur



Jean-Paul TAMISIER
Puylaporte
19100 BRIVE LA GAILLARDE
06.15.10.78.76
tamisier.jp@gmail.com

Garde nêche particulier



Guillaume ALTIERI
Avenue de la gare
19800 CORREZE
06.86.74.71.52
guivie19@orange.fr

Garde nêche particulier



Gaëtan PELLETIER
1 bis, avenue du colonel Monteil
19000 TULLE
06.82.08.78.20
gaetan.pelletier534@orange.fr

Conformément aux statuts de l'AAPPMA les gardes particulier sde l'association ne peuvent être élu au conseil d'administration. M. Guillaume ALTIERI et M. Gaëtan PELLETIER n'en font donc pas partie.

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com - Site : http://aappma.correze.jimdo.com



PROTECTION ET GESTION DU MILIEU AQUATIQUE



TRAVAUX PISCICOLES

► Restauration de la continuité écologique

Pas de chantier réalisé en 2016

► Restauration de l'habitat piscicole

Pas de chantier réalisé en 2016

LAUREAT DU PRIX CHARLES RITZ 2016

Le Prix Charles Ritz salue une initiative concrète de préservation de l'environnement, qui développe la capacité d'accueil des cours d'eau et encourage le travail sur le terrain d'un candidat méritant, récompensant ainsi ses efforts, ses valeurs et l'intérêt du projet réalisé. Il favorise une gestion centrée sur le rétablissement des populations de poissons sauvages en



Prix
Charles C.
Ritz

équilibre avec leur milieu, et récompense les acteurs responsables qui prennent en charge l'amélioration de l'habitat des rivières dans leur contexte local.

L'AAPPMA des Monédières a postulé et a remporté le ce prestigieux prix International en 2016.

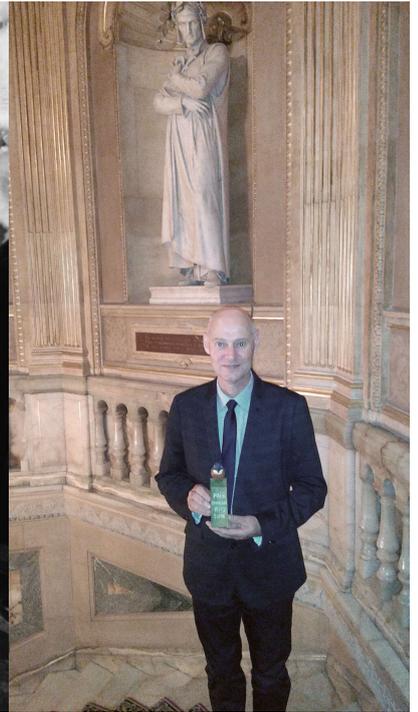
Les bénévoles se sont rendus à Paris le 09/11/2016, au Travellers' Club pour se voir remettre le trophée ainsi qu'un chèque de 3000 € qui a exclusivement été employé pour les animations dans les écoles des Monédières.

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du jury du Prix Charles Ritz et de l'International Fario Club pour cette récompense.

Une réception auprès de nos partenaires a été organisée en Décembre 2016 à Saint-Yrieix le Déjalat.

La presse locale (Bulletins municipaux, protourisme corréze, blogs, le Pti' Corrèzien etc.), régionale (La Montagne, l'Echo du Centre, la Vie Corrèzienne etc.), nationale (La Pêche et les Poissons, le Pêcheur de France, Le Chasseur Français, Facebook et Twitter de la FNPF, etc.) et spécialisée (gobages. Com, pêches sportives, seablue etc.) ont relayé cet évènement et nous avons eu de nombreux retours positifs et des félicitations de nos membres, de nos élus et de personnalités.

La portée de cet évènement auprès du grand public est estimée à 150 000 personnes sur la presse papier et à environ 200 000 vues sur Internet soit près de 350 000 personnes.





ENVIRONNEMENT

Gauthier Martin

Marc Bouvard, président de l'Aappma La Truite des Monédières, avec le prix Charles Ritz.



Prix Charles Ritz L'Aappma La Truite des Monédières à l'honneur

Le prix Charles Ritz salue une initiative concrète de préservation de l'environnement et encourage le travail sur le terrain d'un candidat méritant, récompensant ainsi ses efforts, ses valeurs et l'intérêt du projet réalisé. Il favorise une gestion centrée sur le rétablissement des populations de poissons sauvages en équilibre avec leur milieu et récompense les acteurs responsables qui prennent en charge l'amélioration de l'habitat des rivières dans leur contexte local.

Une juste récompense
La Truite des Monédières est une Aappma corrézienne fondée le 16 janvier 2013. Elle est issue de la fusion de deux anciennes associations de pêche: la Gaule corrézienne et la Truite de Haute Corrèze. Cette union a redynamisé l'association avec 281 cartes vendues en 2015. Elle a également permis d'obtenir un secteur de gestion cohérent à l'échelle de

L'association de pêche La Truite des Monédières, en Corrèze, a reçu le prix Charles Ritz 2016! Elle a été primée suite à son action en faveur de la restauration de la continuité écologique, de la ripisylve, de l'habitat piscicole et de la création de frayères sur la partie amont du bassin-versant de la Corrèze.

bassin-versant de la Corrèze. Ce territoire de 356 km² traverse 17 communes corréziennes avec un linéaire de 183,7 km. Il est composé de nombreux cours d'eau, acides, froids et bien oxygénés où vit la truite fario, mais qui abritent aussi vairon, loche franche et goujon.

des Monédières gère le réseau en mutualisant les moyens avec les Aappma de Tulle, de Chastang-Beynat et de Brive. Depuis le début des années 2000, ces associations ont instauré une gestion patrimoniale totale et immédiate de la truite fario avec l'absence

totale de déversement à quelque stade que ce soit. Ces actions couplées à la décision de passer en gestion patrimoniale permettent aujourd'hui d'obtenir une population de truite viable avec une souche préservée et une reproduction exceptionnelle.

Sur le terrain

L'intervention de l'Aappma La Truite des Monédières a été pluridisciplinaire, alliant à la fois aménagement et étude du milieu. Elle a permis de :

- restaurer de 35 kilomètres de ripisylve ;
- créer 5 passes à poissons rustiques et de plusieurs frayères à truites ;
- réaliser des études sur l'impact de la sécheresse, le suivi des frayères, le suivi thermique, les pêches électriques, les impacts des mises en réserve ;
- planter des panneaux d'information et de sensibilisation sur le territoire ;
- Construire des franchissements de clôture pour les pêcheurs.

62 - Le Pêcheur de France - N°380 - janvier 2017



LE SITE DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

CORRÈZE
www.tourismecorreze.com

ENGAGEMENT ACCOMPAGNEMENT INNOVATION **ANALYSE EXPERTISE CONSEIL**

CORRÈZE TOURISME EN BREF CORRÈZE TOURISME VOUS ACCOMPAGNE OBSERVATOIRE DESTINATION GROUPES PRESSE PHOTOTHÈQUE

Accueil >> Actualités >> L'AAPPMA des Monédières à l'honneur

L'AAPPMA DES MONÉDIÈRES À L'HONNEUR

28 novembre 2016

L'association vient d'être désignée lauréate du prix international Charles Ritz 2016.

Cette récompense, décernée par le Fano Club, encourage l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Monédières à poursuivre ses efforts pour la défense et la restauration des cours d'eau ainsi que la promotion de la pêche de loisir dans les Monédières. Leurs actions de sensibilisation auprès des écoles (partenariat avec la maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze) ont notamment été relevées.

Ce prix conforte la démarche de structuration du tourisme inscrite dans le schéma départemental du tourisme qui vise à faire, de la Corrèze, une destination phare du tourisme pêche en France.

[Plus d'infos sur la structuration de la filière pêche en Corrèze.](#)

Corrèze Tourisme - Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Corrèze
Maison du Tourisme
45, Quai Aristide Briand
19000 TULLE
Tél : 05 63 39 98 78 - Fax : 05 63 39 98 79

Suivez-nous :

facebook twitter YouTube

Instagram

Nos partenaires :

pro.tourismelimosin.com

Europe
sénat
Le Limousin

Le projet est financé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional de l'Europe





« Une belle récompense qui vient saluer le travail accompli depuis des années.

C'est toujours avec un grand plaisir que je viens arpenter les rives de ces belles rivières corréziennes et apprécier la qualité des poissons sauvages dans ces décors de rêve.

Bravo à toute l'équipe »

Jean-Marc Fort

Membre

« Félicitations à votre AAPPMA ! »

Xavier Rouanne

Administrateur de la Fédération de Pêche de la Corrèze

« Amis Pêcheurs, je suis vraiment très heureux que l'aappma ait reçu ce prix, qui est largement mérité. Le travail entrepris depuis des années fait que les belles rivières corréziennes, le poisson s'y plaît et y est magnifique. »

Julien Thévenet

Membre

« Très heureux d'apprendre par mon ami le succès de votre candidature au prix Charles Ritz. Bravo pour vos actions ! »

Fabrice Lusignan
Membre

« Félicitations à toute votre équipe pour cette décoration exceptionnelle qui honore et récompense vos investissements depuis toutes ces années. La gentillesse de vos membres, la motivation et le travail effectué regroupent les caractéristiques que chaque aappma devraient prendre comme exemple afin d'assurer une gestion à la hauteur de notre patrimoine.

Encore un grand bravo et bonne continuation. »

Matthias Parre

« Félicitations ! »

Nicolas Germain

« Félicitations à toute l'équipe, c'est bien mérité ! »

Stéphane Gérard
Membre

« Félicitations pour cette belle et importante récompense »

Nelly Simandoux

Conseillère départementale du canton de Millevalches

« Je tiens à vous féliciter pour cette récompense que vous méritez »

Patrick Boudard
Membre

« Super, sincères félicitations à toute l'équipe de l'AAPPMA des monédières »

Pascal Guenet

Président de la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze

« Je suis fier d'être un adhérent de l'aappma qui mérite bien la reconnaissance d'une gestion exemplaire. »

Serge Prévôté
Membre

« Félicitations c'est très mérité »

Laurent Dumée



« Je vous adresse en mon nom personnel et au nom du conseil municipal de St Yrieix le Déjalat mes félicitations pour ce magnifique prix dont vous êtes les lauréats »

Noël Faugeras

Maire de Saint-Yrieix le Déjalat

« Félicitations au bureau et à tous les bénévoles pour ce prix récompensant le travail effectué par votre équipe [.] Nous vous remercions nos cartes de pêche pour 2017 dans votre aappma »

Frédéric Parrel

Membre

« Permettez-moi à cette occasion de vous adresser mes plus sincères, amicales et affectueuses félicitations »

Dr Daniel Chasseing
Sénateur de la Corrèze

« Toutes mes félicitations pour l'obtention de ce prestigieux prix, ça fait plaisir de voir que le travail paye ! Bravo ! »

David Naudon
Limousin Nature Environnement

« Encore bravo ! »

Christian Bonin

Membre

« Je vous félicite pour le prix que votre association vient de recevoir »

Henriette Vinatier

Association « Les Amis de Gimels »

« Félicitations pour ce prix et surtout pour les actions menées »

Diego Diaz

Membre

« Bravo pour le prix remporté, et mérité »

Marc Bordès

Membre

« Félicitations pour votre prix Charles Ritz 2016, c'est un honneur de vous compter parmi les lauréats du Prix Ritz. »

François Albrecht
AAPPMA de la haute vallée du Tam
Lauréat du prix 2014

« Félicitations à toute votre équipe, c'est une belle reconnaissance et surtout bien méritée !!! »

AAPPMA de Meymac

« Bravo pour votre travail et pour votre engagement ! Pêcheur depuis peu sur votre territoire, j'ai été conquis tant par la beauté de vos rivières que par le travail intelligent qui y est pratiqué. Il est certain que ma carte 2017 sera pour votre aappma. »

« Encore bravo et merci pour l'accueil en pays des Monédières !!! »

Esteban Mahé

Futur membre

« Félicitations pour votre gestion dont nous pouvons grandement profiter. »

Geoffroy Fusibay
Membre

« Félicitations »

Pierre Lainé

« Bonjour, félicitations à tous, voilà qui renforce mon choix d'être adhérent à votre association même si un peu trop loin pour être plus actif et apporter ma contribution »

Christian Niquot

Membre



« Encore bravo pour votre victoire. [.] Toutes nos félicitations, votre action va dans le bon sens. »

Laurent Sainsot

Président de l'International Fario Club

« Bravo à tous les bénévoles ! Chapeau d'arriver par des actions très concrètes à défendre une vision durable et éthique de la pêche. Chaque année je suis fier de prendre, depuis Toulouse, ma carte dans les Monédières ! »

Jean Villa

Membre

« Très heureuse de cette nouvelle. Félicitations »

Arlette Sans-Duthéil
Membre

« Félicitations à vous et amplement mérité. Continuez à travailler avec cette vision de la gestion des nos cours d'eau car c'est celle-ci qui doit être faite pour réhabiliter et préserver nos belles rivières Corréziennes. Fier de vous prendre ma carte annuelle car ce sont vos actions qui m'ont fait venir vous la chercher. [.] Merci à vous d'y veiller et d'en prendre soin. Congue vie à votre association »

Vincent Pergne

Membre

« Félicitation à toute l'équipe !! Vraiment un grand bravo pour tout ce que vous faites ! »

Nicolas Chastras

Membre



« Notre AAPPMA se réjouit du prix décerné à l'AAPPMA des Monédières pour l'ensemble de ses actions en faveur de l'amélioration des populations de poissons sur son secteur et de la sensibilisation des jeunes à la nécessaire protection des rivières »

Philippe Bonnet
Président de l'AAPPMA de Tulle

« Bravo pour le travail que faites et continuez à faire vivre cette association ! »

Jean-Paul Tamisier
Membre

« Félicitations ! »

Bernard Borie
Membre

« Je tiens à vous féliciter, à titre personnel et professionnel, pour ce prix et les actions que vous menez au quotidien avec votre association »

Emilie Boucheteil
Conseillère départementale du canton de Naves

« Je vous félicite pour cette récompense et merci pour le travail que vous accomplissez »

Alain Gaillard
Membre

« Excellent chers voisins ! »
AAPPMA La Truite Neuvicoise



« Je vous adresse toutes mes félicitations pour cette marque de reconnaissance qui récompense des années d'engagement. »

Cécile Lepoutre
Directrice de l'office de Tourisme
de Tulle en Corrèze

« Cette récompense est une reconnaissance de votre investissement en matière de protection de l'eau, des poissons et des rivières, mais aussi de toutes les actions que vous conduisez pour la promotion de la pêche de loisir sur le territoire des Monédières »

Pascal Coste
Président du conseil départemental de la Corrèze

« [] vous féliciter pour ce prix qui récompense vos actions en faveur de la défense et de la restauration de nos rivières »

Pierre Clara
Président de l'association Histoire
et Patrimoine de Corrèze et ses environs

« Encore bravo pour tout le travail effectué »
Patrick Faure
Membre

« Bravo ! »

Sébastien Versanne-Janodet
Directeur de la Maison de l'Eau et de la
Pêche de la Corrèze



Conseil Général
CORREZE

Tulle, le 1er décembre 2016

PASCAL COSTE
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CAB/PC

Monsieur Marc BOUVARD
Président de l'AAPPMA
6, rue des Ribières
19300 ST YRIEIX-LE-DEJALAT

Monsieur le Président,

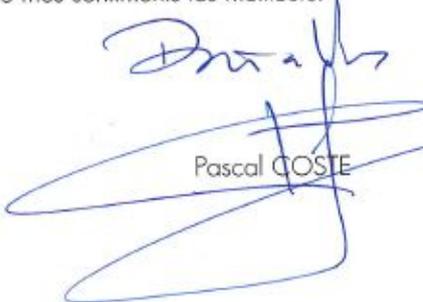
L'association que vous présidez vient de se voir décerner le Prix International Charles Ritz à Paris et je tenais à vous en féliciter très chaleureusement.

Cette récompense est une reconnaissance de votre investissement en matière de protection de l'eau, des poissons et des rivières, mais aussi de toutes les actions que vous conduisez pour la promotion de la pêche de loisirs sur le territoire des Monédières.

Vous contribuez ainsi à faire de notre département de la Corrèze une destination reconnue pour le tourisme pêche.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre toutes mes félicitations à tous les membres de votre association.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Pascal COSTE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT "MARBOT"

9 RUE RENÉ & ÉMILE FAGE - B.P. 199 - 19005 TULLE CEDEX
TÉL. : 05 55 93 71 15 - www.correze.fr



CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

► Pêches électriques

Deux pêches électriques d'inventaire ont été réalisées sur la Corrèze de Pradines en amont et en aval de Pradines le 14/10/2016 avec l'aide des bénévoles de l'AAPPMA et grâce au financement du bassin Corrèze et de la Fédération de pêche de la Corrèze. Si la station amont au Masgoutier est plutôt en bon état, les résultats à l'aval de Pradines étaient mauvais et ont montré un problème de qualité d'eau. Le technicien rivière du secteur a été prévenu et des travaux vont être menés en 2017 pour que les habitations non équipées de système d'assainissement le soient.



► Sondes de température

Afin de mieux connaître le fonctionnement des cours d'eau, l'AAPPMA dispose depuis 2009 de plusieurs enregistreurs de température de type ibCod.

Les enregistrements sont réalisés à pas de temps horaire avec une précision de 0,1°C. Les premiers enregistrements ont été obtenus à partir de novembre 2009. Ils sont relevés tous les six mois. Ceux-ci permettent le calcul de niveau typologique théorique et de déterminer les dates d'émergence des alevins de truite commune. Plusieurs stations sont suivies : la Corrèze à Corrèze, la Corrèze au pont de Combesserre, la Dadalouze à Commerly, le ruisseau du Chazalviel à Saint-Yrieix le Déjalat et la Montane à Sarran.



► Suivis de frayères



Un suivi partiel des frayères sur la Montane est réalisé depuis 2008. Des passages quotidiens sont réalisés, avec recensement du nombre de géniteurs présents etc. Des vidéos subaquatiques ont été réalisées en 2016



SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

► Garderie

Depuis 2013, l'AAPPMA dispose d'un garde particulier, M. Guillaume ALTIERI.

En 2014, notre AAPPMA a agréé un second garde particulier en la personne de M. Gaëtan PELLETIER. Cette personne intervient sur le territoire de l'AAPPMA où elle détient des baux de pêche.

Notons que nos deux gardes particuliers sont également assermentés sur le territoire de l'AAPPMA voisine de Tulle.

► Actions juridiques

Le contentieux juridique concernant l'affaire Eyrein Industrie pour la pollution d'avril 2015 est toujours en cours.



SENSIBILISATION A LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

► Animation dans les écoles primaires du territoire

Un partenariat entre notre AAPPMA et la Maison de l'Eau et de la Pêche permet aux écoles primaires de notre territoire de bénéficier de demi-journées de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques. Ces animations sont réalisées par un animateur diplômé, M. Vincent LAROCHE qui a réalisé plusieurs animations sur le territoire cette année. Mme Josiane BOUVARD, secrétaire-adjointe de l'AAPPMA s'est chargée de ce dossier pour le compte de l'AAPPMA.

Ainsi sur 2017, 270 enfants du territoire ont découvert les milieux aquatiques et leur protection sur 10 classes dont deux du collège de Corrèze.

Nous sommes ainsi intervenus dans 100 % des établissements scolaires de notre territoire. Nous tenons à remercier les enseignants de chacune des écoles ayant répondu favorablement à ce projet.

Un article paru dans La Montagne a permis de relayer ce projet auprès de la population.

Maison de l'Eau et de la Pêche 19
ANIMATION OFFERTE
 ANNEE SCOLAIRE 2015-2016
 Education à l'environnement des milieux aquatiques
 Interventions sur la qualité de l'eau
 Découverte de la pêche et des milieux aquatiques
 → Interventions gratuites

L'association agréée pour la pêche et la protection des Milieux aquatiques "La Truite des Mondières" réalise toutes les actions, les initiatives et la protection des milieux aquatiques. Notre association vous offre **gratuitement** pour cette année scolaire une demi-journée d'animation et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques aux cycles 1 à 6 de votre école.

Notre partenaire, la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, vous autorise gratuitement grâce à son animateur diplômé qui se rendra dans votre école pour ces ateliers aquatiques entièrement pour une découverte locale.

Pour tous renseignements et pour réserver votre demi-journée d'animation gratuite, vous pouvez contacter directement :

M.E.P. 19, Vincent LAROCHE
 06 31 22 91 60
 Place des Epaves 19 - 19100 MONDIERES - 05 51 51 51 51
 19419 St-Jean - 19419 St-Jean - 19419 St-Jean
 Adresse du Moulin de Lussac - 19400 LUSSAC (19100) - 05 51 21 91 60

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nos partenaires pour ce projet au service de la découverte des milieux aquatiques, nous vous adressons nos cordiales salutations.

La Présidente
 de « La Truite des Mondières »
 Rosalinde LAURENT

AAPPMA, La Truite des Mondières
 Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
 19419 St-Jean - 19419 St-Jean - 19419 St-Jean





GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

► Réserve de pêche

Aucune réserve n'est présente sur l'AAPPMA.

► Gestion par bassin versant

L'AAPPMA des Monédières adhère depuis 2003 à la convention de gestion par bassins versant mise en place par la Fédération.

L'AAPPMA des Monédières fait partie du bassin Corrèze regroupant toutes les AAPPMA gestionnaires du bassin versant.

En 2016, nous avons donc participé régulièrement aux réunions du bassin Corrèze qui se tiennent à la fédération et nous avons renouvelé par la signature de la nouvelle convention de bassin en Septembre 2016 notre adhésion à ce système de fonctionnement.

► Gestion patrimoniale

L'AAPPMA est en gestion patrimoniale et plus aucun alevinage ni déversement de poissons n'est réalisé depuis 15 ans environ.



DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE



AMENAGEMENTS HALIEUTIQUES

► Mise en place des poteaux pour les panneaux de réglementation sur le parcours de graciation de la Dadalouze

L'AAPPMA a installé avec les bénévoles trois panneaux d'information à destination des pêcheurs sur le parcours no-kill de la Dadalouze le 17/05/2016.





ETANGS DE LACHAUD

L'AAPPMA dispose des droits de pêche sur les étangs de Lachaud à Saint-Yrieix le Déjalat.

ATELIER PÊCHE NATURE

L'AAPPMA ne dispose pas d'atelier pêche nature.

MANIFESTATION HALIEUTIQUE

L'AAPPMA n'a organisé aucune manifestation halieutique en 2016.

PARCOURS SPECIFIQUES

Un parcours de graciation est présent sur la Dadalouze depuis Mars 2016.



COMMUNICATION

► Réalisation du fichier membres de l'association

En 2016, l'AAPPMA a réalisé comme tous les ans, le fichier informatique de suivi des membres de son association. Cette saisie annuelle est réalisée depuis 2008, à l'époque des deux anciennes AAPPMA.

► Envoi des convocations personnelles pour l'assemblée générale

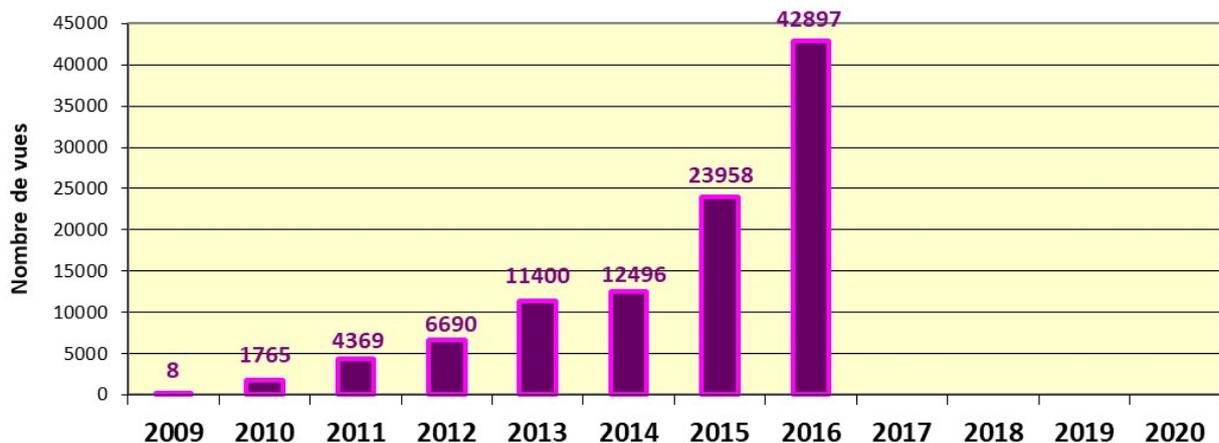
Grâce au fichier pêcheur, des convocations individuelles ont été envoyées par courrier à chaque membre, 15 jours avant l'assemblée générale en 2016.

► Fréquentation du site Internet et de la page Facebook

Dans l'objectif de mieux faire connaître l'association, nous avons créé en janvier 2010 un site Internet visant à présenter l'association ainsi qu'à promouvoir le loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. Un e-mail a également été créé.

La fréquentation du site et de la page Facebook en 2016 est excellente avec plus de 42 000 visites annuelles. Ce chiffre est en constante augmentation depuis le lancement du site.

Fréquentation annuelle numérique de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



Depuis la création, plus de 121 000 visites ont eu lieu sur notre site Internet.



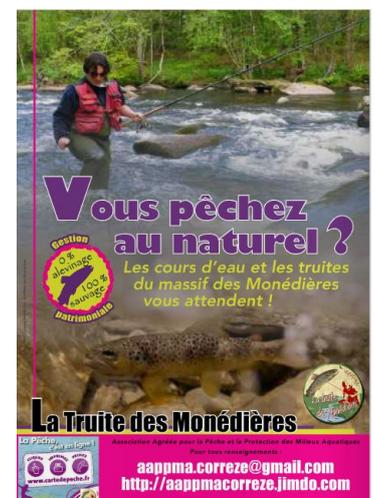
► Distribution de posters sur les poissons

En 2016, 400 posters présentant les poissons des Monédières ont été édités et distribués dans les écoles du territoire.



► Encart publicitaire dans le guide touristique de l'office de tourisme

En 2016, les **15 000 exemplaires** du guide touristique de l'office de tourisme distribués dans les antennes de l'office, les gîtes, les mairies etc. ont vu la présence en deuxième de couverture d'une publicité de l'AAPPMA pour inciter nos touristes à prendre une carte de pêche de l'AAPPMA. Nous avons aussi mis l'accent sur la gestion patrimoniale afin de sensibiliser les pêcheurs.





VIE DE L'ASSOCIATION



RÉSEAU DE DÉPOSITAIRES ET MEMBRES

► Modes d'adhésion à l'AAPPMA des Monédières

L'adhésion à l'AAPPMA des Monédières se fait de deux manières :

- par Internet sur le site national www.cartedepeche.fr
- par papier dans notre réseau de dépositaires



► Nombre de cartes vendues en 2016 par l'association

			Détail 2016	
	2015	2016	Internet	Papier
Carte majeur et carte interdépartementale	165	185	113	72
Carte découverte femme	13	17	10	7
Carte mineur (12-18 ans)	20	27	7	20
Carte découverte (-12 ans)	26	28	15	13
Carte vacances	14	32	23	9
Carte journalière	40	34	14	20
Total cartes	278	323	182	141
Total statutaire	198	229		

Le nombre total de cartes vendues en 2016 est de 323 contre 278 en 2015 soit une augmentation de 14.8 %.

► Nombre de membres statutaires en 2016

Le nombre de membres statutaires de l'association est donc de 229 en 2016, contre 198 en 2015 soit une augmentation de près de 14 %. La dernière année où notre association a connu de tels effectifs, c'était en ... 1995 !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" s'est tenue le 10/03/2017 à la maison des Monédières à Chaumeil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE BUREAU

Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2016 pour les décisions d'affaires courantes à l'association et le Bureau de l'AAPPMA s'est réuni à une reprise.

BILAN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2016

L'assemblée ordinaire de l'AAPPMA, qui s'est tenue le 10/03/2017 à la maison des Monédières à Chaumeil a adopté ce bilan financier qui a été contrôlé et validé par les contrôleurs aux comptes, désignés par l'assemblée générale 2016, M. Jean-Jacques SANZ et M. Gaëtan PELLETIER conformément à nos statuts.

Le bilan financier détaillé est présenté sur la page suivante.



AAPPMA de LA TRUITE DES MONEDIERES .

Rapport financier - Année 2016

Avoir de l'association au 31/12/2015 : 10 180,76 €

Dépenses (A)		Recettes (B)		Résultat (B-A)
Cartes de pêche				
Cotisations CPMA		Total vente des cartes de Pêche « papier »	6932	
Cotisations fédérales	5674,1	Cartes de pêche Internet (Part restant à l'AAPPMA)	1815,1	
Cotisations bassins		Ristournes / vignettes halieutiques	86,2	
Vignettes halieutiques				
TOTAL	5674,1	TOTAL	8833,3	3159,2
Gestion Piscicole				
Alevinage		➤ Subventions :		
Locations étangs, droits de pêche		Fédération		
Frais de vidange				
Travaux piscicoles		Mairie	200	
Frais d'activités + RITZ (concours, manifestations...)	3651,1+1770	Autres RITZ	3000	
Ecole de Pêche		➤ Recettes d'activités :		
Frais de garderie	200			
Autres MEP	809,86			
TOTAL	6430,96	TOTAL	3200	-3230,96
Fonctionnement				
Assurances	253,87	➤ Subventions :		
Frais de déplacements		Gobage	150	
Frais administratifs	319,9	Mr Laurent	20,84	
Frais financiers	51,5			
Réunions (AG...)	101	➤ Produits financiers :		
Autres				
TOTAL	726,27	TOTAL	170,84	
TOTAL dépenses	12831,33	Total recettes	12204,14	-627,19

NOUVEL AVOIR DE L'ASSOCIATION AU 31 décembre 2016 : 9553,57 €
 (Avoir 2015 + solde 2016 = Avoir de l'AAPPMA au 31/12/2016)

Livret A 4739,87 € + CCP 9553,57 € = 14293,44 €

Ces comptes ont été approuvés le 10/03/2017
 par les Contrôleurs aux Comptes de notre AAPPMA
 lors de notre Assemblée Générale du 10/03/2017

Fait à CHAUMEIL 19390 le 10/03/2017
 Le Président Le Trésorier

[Signature]

[Signature]

Signatures

[Signature]

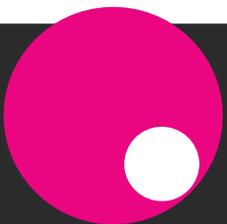
AAPPMA de LA TRUITE DES MONEDIERES

Renseignements complémentaires au bilan financier 2016





DIVERS





MAISON DE L'EAU ET DE LA PÊCHE DE LA CORREZE

Nous menons avec cette association un partenariat fructueux depuis plusieurs années, notamment au travers des pêches électriques. Afin de concrétiser et d'approfondir ce partenariat dans le futur, notamment par le biais d'une étude réalisée en commun entre les deux structures, notre association a décidé de renouveler son adhésion en tant que personne morale à la Maison de l'Eau et de la Corrèze en 2016.



Pour plus de renseignements :

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

www.pechemonedieres.fr

peche.monedieres@gmail.com